

N/REF : 18/06/2026 15H41 C:000003 I:80351
V/REF : AC/C49095
V/Email reçu le Jeudi 18/06/2026 a 15H41

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. GCG
IMMEUBLE : GASCOGNE - GCG
2/4, SQUARE DE GASCOGNE
.
35000 RENNES

Rennes, le 21 Juin 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : 4 SQUARE DE GASCOGNE - MR MME CHEIKH : 07 66 51 14 69 / 06 34 19 44 72
LOGEMENT N° 005741, PORTE N°72, 7° ÉTAGE, TYPE 4

MOTIF : FUIITE ÉVACUATION EAU SOUS ÉVIER
Donneur d'ordre : Mme S ALI MOHAMED

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 19/06
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : FUIITE CONSTATÉ SUR LE VIDAGE ÉVIER EN TRES MAUVAISE ÉTAT
REPLACEMENT VIDAGE EVIER
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 19/06/26 a 11H20 Mme S ALI MOHAMED

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PBL098-Rempl.vidage compl.	évier 2 cuves	1	80,27
				80,27
		TOTAL H.T.		80,27
		T.V.A. a 10,00%		8,02
		TOTAL T.T.C.En EURO		88,29

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.